



Conseil du développement industriel

Quarante-sixième session

Vienne, 26-28 novembre 2018

Point 16 de l'ordre du jour provisoire

**Questions relatives aux organisations intergouvernementales,
non gouvernementales, gouvernementales et autres**

Examen du statut consultatif des organisations non gouvernementales

Rapport du Secrétariat

Conformément à la décision IDB.45/Dec.16, le présent rapport fournit des informations sur le statut consultatif des organisations non gouvernementales.

I. Contexte

1. Le Conseil du développement industriel peut accorder un statut consultatif à des organisations non gouvernementales (ONG) internationales ou nationales, conformément au paragraphe 1 b) de l'Article 19 de l'Acte constitutif de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et aux dispositions des Directives établies par la Conférence générale à sa première session concernant les relations de l'ONUDI avec les organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres (GC.1/Dec.41 du 12 décembre 1985) (les « Directives »). Les Directives décrivent les critères à appliquer et les procédures à suivre pour l'octroi du statut consultatif aux ONG et prévoient un examen périodique des relations consultatives [par. 20 a) et b)].

2. Dans sa décision IDB.45/Dec.16, le Conseil a prié « le Secrétariat d'examiner le statut consultatif des organisations non gouvernementales et de lui présenter, à sa quarante-sixième session, un rapport sur la question ».

Pour des raisons d'économie, le présent document n'a pas été imprimé. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



II. Examen du Secrétariat

3. En août 2018, le Secrétariat a transmis un questionnaire à toutes les ONG qui bénéficiaient du statut consultatif auprès de l'ONUDI pour qu'elles évaluent leur coopération avec l'Organisation au cours des trois dernières années (2015-2018). Elles ont été invitées à retourner le questionnaire dûment rempli avant le 7 septembre 2018.

4. La lettre d'accompagnement rappelait les dispositions des Directives, citant notamment le paragraphe 20 b) selon lequel « le Conseil [pourrait], en révisant cette liste, décider qu'une organisation bénéficiant du statut consultatif qui, pendant trois ans, ne [s'était] pas montrée intéressée par les activités de l'ONUDI et désireuse de coopérer avec elle, [pouvait] être considérée comme ne portant pas à cette coopération un intérêt suffisant pour justifier la poursuite d'une telle relation ». Elle informait également les ONG que si le Secrétariat ne recevait pas de réponse indiquant la volonté de l'organisation de poursuivre sa coopération avec l'ONUDI avant la date limite indiquée, le Conseil pourrait décider de mettre un terme au statut consultatif.

5. Parmi les 79 ONG qui bénéficient actuellement du statut consultatif, 16 ont retourné le questionnaire dûment rempli, confirmant ainsi leur volonté de travailler avec l'ONUDI et de conserver leur statut consultatif. Bien qu'elles n'aient pas répondu au questionnaire, 16 autres ont manifesté leur intérêt à continuer à coopérer avec l'ONUDI ces quatre dernières années : 11 en participant aux sessions des organes directeurs de l'ONUDI et cinq en concluant des relations de travail avec l'Organisation. Parmi les ONG restantes qui n'ont pas répondu, 11 étaient inactives ou ne pouvaient plus être jointes.

III. Mesures à prendre par le Conseil

6. Conformément à l'alinéa b) du paragraphe 20 de la décision GC.1/Dec.41, le Conseil souhaitera peut-être envisager de mettre un terme au statut consultatif accordé aux 47 ONG dont la liste figure à l'annexe I du présent document. Le statut des 32 ONG restantes, dont la liste figure à l'annexe II, serait maintenu.

Annexe I

<i>Nom de l'organisation</i>	<i>Abréviation ou acronyme</i>	<i>Texte de base/ décision</i>	<i>Document d'information</i>
Académie internationale des sciences technologiques		IDB.10/Dec.21	IDB.10/13
Association arabe des engrais	AFA	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Association « Compagnia delle Opere »	CDO	IDB.21/Dec.13	IDB.21/28
Association des anciens experts des Nations Unies en industrie et développement	AFIDE	IDB.21/Dec.13	IDB.21/28
Association des groupes financiers et industriels de Russie		IDB.19/Dec.6	IDB.19/4
Association des institutions africaines de financement du développement	AIAFD	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5/Add.1
Association internationale de l'industrie des engrais		IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Association internationale de recherches hydrauliques	AIRH	IDB.6/Dec.20	IDB.6/4
Association internationale de traitement thermique et de l'ingénierie des surfaces	AITT	IDB.8/Dec.40	IDB.8/14
Association latino-américaine des industries pharmaceutiques	ALAIP	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Association mondiale des petites et moyennes entreprises	WASME	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Centre autrichien d'experts confirmés	ASEP	IDB.15/Dec.11	IDB.15/11
Centre international de la construction en terre	CRATerre	IDB.6/Dec.20	IDB.6/4
Chambre de commerce austro-arabe		IDB.24/Dec.12	IDB.24/24
Chambre de commerce international de Chine	CCOIC	IDB.44/Dec.17	IDB.44/18
Chambre de commerce internationale	CCI	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Comité international des plastiques en agriculture	CIPA	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Confédération internationale de la mesure	IMEKO	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Confédération syndicale internationale	CSI	IDB.35/Dec.9	IDB.35/10
Conseil international des associations de design graphique	ICOGRAD A	IDB.8/Dec.40	IDB.8/14
Conseil international des sociétés de design industriel	ICSID	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Consumers International	CI	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Deula-Nienburg (Académie allemande de l'agriculture et de la technologie)		IDB.19/Dec.6	IDB.19/4/Add.1
Fédération européenne d'associations nationales d'ingénieurs	FEANI	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Fédération européenne des sociétés nationales d'entretien		IDB.2/Dec.29	IDB.2/5/Add.1
Fédération internationale des ingénieurs-conseils	FIDIC	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5/Add.1
Fédération internationale des producteurs agricoles	FIPA	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Fédération internationale pour le traitement de l'information		IDB.14/Dec.24	IDB.14/23
Fédération syndicale mondiale	FSM	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Institut international de la soudure	IIS	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5/Add.1
Institut mondial des caisses d'épargne	IMCE	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5/Add.1
Institut russe d'études de marché	VNIKI	IDB.21/Dec.13	IDB.21/28
Institut supérieur de gestion	ISG	IDB.8/Dec.40	IDB.8/14
International Professors' Association	IPA	IDB.10/Dec.21	IDB.10/13
Mountain Unlimited (Association pour le développement et la coopération internationale)		IDB.21/Dec.13	IDB.21/28/Add. 1
Organisation européenne pour la qualité	OEQ	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5/Add.1

<i>Nom de l'organisation</i>	<i>Abréviation ou acronyme</i>	<i>Texte de base/ décision</i>	<i>Document d'information</i>
Organisation internationale des employeurs	OIE	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Organisation latino-américaine des gouvernements intermédiaires	OLAGI	IDB.35/Dec.9	IDB.35/10
Organisation mondiale de l'emballage	OME	IDB.8/Dec.40	IDB.8/14
Réseau international pour la gestion de l'environnement	INEM	IDB.15/Dec.11	IDB.15/11
Société autrichienne pour l'environnement et la technologie	OeGUT	IDB.17/Dec.8	IDB.17/12
Südwind (politique de développement)		IDB.38/Dec.11	IDB.38/17
Union arabe du fer et de l'acier	UAFA	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Union internationale de science et de technologie alimentaires		IDB.2/Dec.29	IDB.2/5/Add.1
Union internationale des associations et organismes techniques	UATI	IDB.2/Dec.19	IDB.2/5
Union internationale des laboratoires d'essais et de recherche sur les matériaux et les constructions	RILEM	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5/Add.1
Union internationale des sociétés de techniciens et chimistes des industries du cuir		IDB.2/Dec.29	IDB.2/5

Annexe II

<i>Nom de l'organisation</i>	<i>Abréviation ou acronyme</i>	<i>Texte de base/décision</i>	<i>Document d'information</i>
AISEC International		IDB.24/Dec.12	IDB.24/24
Alliance internationale des femmes	AIF	IDB.8/Dec.40	IDB.8/14
Association internationale pour l'échange d'étudiants en vue de l'acquisition d'une expérience technique		IDB.2/Dec.29	IDB.2/5/Add.1
Association mondiale des organisations de recherche industrielle et technologique	WAITRO	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Center for Global Dialogue and Cooperation	CGDC	IDB.41/Dec.16	IDB.41/20
Centre international d'investissement		IDB.28/Dec.8	IDB.28/12
Centre international pour les petites centrales hydroélectriques		IDB.19/Dec.6	IDB.19/4
Commission électrotechnique internationale	CEI	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Congrès international des industriels et des entrepreneurs	ICIE	IDB.21/Dec.13	IDB.21/28
Conseil international des femmes	CIF	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Fédération arabe des industries alimentaires	FAIA	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales	FIFCLC	IDB.4/Dec.45	IDB.4/17
Fédération internationale pour la commande automatique	IFAC	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5/Add.1
Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs	FMOI	IDB.43/Dec.11	IDB.43/17
Fondation AVSI	AVSI	IDB.41/Dec.16	IDB.41/20
Fondation internationale pour la promotion de la privatisation et des investissements étrangers	FIPPIE	IDB.11/Dec.36	IDB.11/6
Forum francophone des affaires	FFA	IDB.34/Dec.4	IDB.34/10
Global Alliance of SMEs	GASME	IDB.40/Dec.9	IDB.40/23
Global Options and Linkages	GOAL	IDB.33/Dec.10	IDB.33/13
International Association « ZNANIE »		IDB.24/Dec.12	IDB.24/24
International Multiracial Shared Cultural Organization	IMSCO	IDB.17/Dec.8	IDB.17/12
ISEKI-Food Association	IFA	IDB.38/Dec.11	IDB.38/19
Organisation des capitales et villes islamiques	OCVI	IDB.11/Dec.36	IDB.11/16
Organisation internationale de normalisation	ISO	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Organisation mondiale des zones franches	World FZO	IDB.44/Dec.17	IDB.44/18
Organisation pour les relations économiques internationales		IDB.39/Dec.10	IDB.39/18
Réseau international pour les petites et moyennes entreprises	INSME	IDB.28/Dec.8	IDB.28/12/Add.1
Société de chimie industrielle		IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Société internationale pour le développement	SID	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Soroptimist International	SI	IDB.14/Dec.24	IDB.14/23
Union européenne des relations publiques	UERP	IDB.14/Dec.24	IDB.14/23
Union internationale du gaz	UIG	IDB.40/Dec.9	IDB.40/20